

Compte rendu de la réunion des professeurs documentalistes du bassin de Lozère

Date : Le 27 septembre 2016

Lieu : Lycée Peytavin, Mende

Nombre de participants : 14

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux professeurs documentalistes / Fonctionnement du bassin.
- Point sur la rentrée des classes et sur l'application de la réforme des collèges. Comment s'intègre le professeur-documentaliste dans l'éducation aux médias et à l'information ?
- L'utilisation du numérique au C.D.I par les élèves : l'application du règlement intérieur au C.D.I, les activités autorisées, l'accès aux ressources, les différences entre le collège et le lycée.
- La gestion de l'utilisation des téléphones portables, écouteurs, réseaux sociaux : limitation, interdictions ?
- La lecture numérique au C.D.I : état des lieux dans nos CDI (liseuses, lectures en ligne...) Liens vers des téléchargements d'œuvres libres de droit.
- La communication du C.D.I : communication interne et externe, par quels biais ? ENT, site internet, réseaux sociaux, journaux...
- Les sites internet et les plateformes numériques académiques : Scopia, Eduthèque, Mediacenter...
- Les prix littéraires (Babelio, Prix méditerranée, Goncourt des lycéens, les Incos...)
- Les outils pour élaborer des booktrailers (présentation)
- Visite des ateliers des filières professionnelles du Lycée Peytavin (pour l'aide aux élèves à l'orientation en 3^e ou pour la réorientation en lycée)
- Les coups de cœur livres et numériques (présentation de symboloo).
- Point sur la journée, date pour la prochaine réunion de bassin, prochaines formations BCDI/ESIDOC et EMI.

9h00 : Accueil

9h30-10h : Présentation des nouveaux professeurs documentalistes / Fonctionnement du bassin.

Deux réunions ont lieu dans l'année scolaire, une au premier trimestre et une en avril-mai.
Remarque : organiser la première réunion fin septembre se trouve être un peu tôt dans l'année, des difficultés d'organisation s'étant présentées (intervenants peu disponibles, délais un peu courts...)

- M. Blasco va proposer une formation pour public désigné sur l'éducation aux médias et à l'information sur le Gard et la Lozère (limité à trente personnes).
- Nous pourrions demander une formation de bassin sur l'EMI et la validation des compétences du socle en collège.
- Point sur la rentrée des classes et sur l'application de la réforme des collèges. Comment s'intègre le professeur-documentaliste dans l'éducation aux médias et à l'information ?

Tour de table : positionnement du professeur documentaliste (EPI, EMI) : démarrage des EPI dans un collège de l'enseignement privé avec les quatrièmes avec un professeur d'arts plastiques et un professeur de français : découverte de la presse sur 10-12 semaines. Parcours avenir : dans l'enseignement privé, il n'y a pas de CO-Psy, les professeurs documentalistes jouent un rôle important pour l'orientation.

Dans d'autres collèges, on souligne la difficulté à travailler avec les collègues en EPI, les autres enseignants étant eux-mêmes dans le flou quant à leurs objectifs et progressions.

On souligne que la position de l'Inspection dans l'Académie est que les professeurs documentalistes ne peuvent être porteurs d'un EPI. Malgré tout, il est primordial pour les enseignants documentalistes en collège de s'intégrer à ces dispositifs, mais aussi à l'AP... En lycée, les habitudes de travail en interdisciplinarité sont davantage ancrées. Le risque est de limiter le nombre d'interventions des professeurs documentalistes auprès des élèves.

Comment compenser les heures d'enseignement dans notre emploi du temps, ainsi que le stipule la loi ? Il est compliqué d'adapter cette loi car on risque de fermer le CDI durant de nombreuses heures.

10h-11h30 : L'utilisation du numérique au C.D.I par les élèves :

L'application du règlement intérieur au C.D.I, les activités autorisées, l'accès aux ressources, les différences entre le collège et le lycée. Les filtres d'accès à Internet ne sont pas toujours pertinents, bloquant certains sites du type blogs d'enseignants par exemple. Le moteur de recherche Qwant junior pour le collège est intéressant.

- Les jeux sérieux : dans certains collèges, les élèves vont principalement sur des jeux géographiques et sur Sketchup (construction de bâtiments), dans d'autres ils ne sont pas autorisés, et les livres, revues sont davantage mis en avant.

La gestion de l'utilisation des téléphones portables, écouteurs, réseaux sociaux : limitation, interdictions ? : au collège, l'utilisation des téléphones portable est interdite, mais au lycée si elle entre dans le cadre pédagogique (montage vidéo dans le cadre d'un projet, téléchargement de fichiers...), on peut en autoriser l'utilisation à la demande.

- La lecture numérique au C.D.I : état des lieux dans nos CDI (liseuses, lectures en ligne...) : cela implique des contraintes techniques, pose le problème des droits d'accès. Une suggestion : acheter des livres à un organisme comme Numilog, que nous pourrions ensuite prêter aux élèves, à condition qu'ils utilisent leur propre support numérique. Par contre, un inconvénient majeur est que au niveau des droits, un livre numérique ne peut être acheté une fois pour toutes. Cela peut servir pour les

ouvrages libres de droits, pour compenser un ouvrage perdu par exemple. Calibre est un logiciel gratuit permettant de convertir un format prévu pour un seul type de liseuse. Il peut être intéressant néanmoins de tester ce type de contenu. Suggestion d'utilisation d'une tablette pour la recherche sur le portail du CDI : en bout de rayonnage, installer une tablette fixée sur un support et connectée à e-sidoc pour rechercher leur document.

- La communication du C.D.I : communication interne et externe, par quels biais ? ENT, site internet, réseaux sociaux, journaux... On constate que la communication par mail a ses limites, un collègue souhaiterait éditer une newsletter pour la veille documentaire. Des outils pour la communication : Wordpressse (une forme de blog- Attention c'est bloqué au niveau du Rectorat, il faut en demander le déblocage), JMDOU. L'information générale sur notre fonctionnement peut aussi être donnée lors de la prérentrée, du conseil pédagogique, les conseils d'enseignement,...

N. B. : les collègues qui sont en temps partagé sur des postes de CPE / professeurs documentalistes ont du mal à assurer la fonction de professeur documentaliste, c'est la fonction CPE qui prime.

- Les sites internet et les plate-formes numériques académiques : Scopia, Eduthèque, Mediacenter... Exemple d'un établissement utilisant les réseaux sociaux pour la communication en plus du site internet.

11h30-12h30 : Les prix littéraires (Babelio, Prix méditerranée, Goncourt des lycéens, les Incos...)

Compte rendu du défi Babelio 2015-2016 : défi qui lie à la fois l'éducation au numérique et la lecture. Il a été initié par des professeurs documentalistes de l'académie exerçant en lycée. Une sélection de quarante ouvrages est proposée, pour le choix de laquelle des enseignants documentalistes volontaires peuvent participer. Tout est paramétrable, rien n'est obligatoire. On peut donc choisir des activités, des ateliers au sein du défi Babelio. Seule contrainte : créer un compte Gmail pour participer ; parmi les avantages, on bénéficie d'une grande souplesse pédagogique, et le défi donne lieu à des échanges permanents. Le projet permet aussi de renouveler le fonds fiction, de motiver élèves et enseignants autour d'un projet littéraire.

- Première période : inscription, présentation des lectures, défis et activités... : jusqu'à fin décembre.
- Deuxième période : mise en place de booktrailers, puis un quizz de quarante questions (un par livre) est proposé.
- Les outils pour élaborer des booktrailers (présentation)

14h-15h30 : Visite des ateliers des filières professionnelles du Lycée Peytavin (pour l'aide aux **élèves** à l'orientation en 3^e ou pour la réorientation en lycée)

15h30-16h30 : Les coups de cœur livres et numériques

Livres :

Les apparences de Gillian Flynn

Dans la sélection du prix Babelio : Le domaine de Jo Witek (fin de collège-Lycée)

L'ombre du vent (Carlos Ruiz-Zafon) (Lycée)

Il est de retour (Timur Vermes) (Lycée)

Les petites reines de Clémentine Beauvais (collège-Secondaire)

L'éternité n'est pas de trop de François Cheng

Manga : L'école emportée de Kazuo Unatsu (6 tomes)- NB : il est nécessaire d'accompagner les élèves car le statut de la femme est présenté de manière un peu sexiste (ce manga date de 1972)

Miss Peregrine et les enfants particuliers en bande dessinée (Bayard)

Documentaires :

Envie de bien-être avec la nature

101 expériences de philosophie quotidienne

Vous n'aurez pas ma haine (Lycée ? -Adulte)

Ma meilleure amie s'est fait embrigader de Dounia Bouzar

Mots rumeur, mots cutters

Collection Workshop chez La Martinière (livres de cuisine : légumes, fruits, viandes, décoration à l'assiette)

Autres et sites internet :

<https://zeef.com/fr> : site en anglais permettant de classer ses flux, favoris...

Jeu collaboratif : Hérodote chez Interactif.be

- Présentation de Symbaloo
- Proposition de date pour la prochaine réunion de bassin : lundi 24 avril au collège de la Canourgue. Thèmes à aborder : le point sur les réalisations de l'année en EMI et EPI.